
LES DÉBUTS DU HÉRAUT D'ARMES EN LITTÉRATURE ET LES PREMIÈRES CHANSONS DE GUERRE DE BERTRAN DE BORN (1181-1183)**Gérard Gouiran**

Université Paul-Valéry (Montpellier III)

e-mail: gerard.gouiran@univ-montp3.fr

Rebut: 17 juliol 2014 | Revisat: 25 agost 2014 | Acceptat: 15 setembre 2014 | Publicat: 21 desembre 2014 | doi: 10.1344/Svmma2014.4.5

Resum

Quand on voit la représentation que Chrétien de Troyes ou l'*Histoire de Guillaume le Maréchal* donnent du héraut d'armes, on ne songe guère qu'il puisse exister des rapports entre ces marginaux et le seigneur-troubadour Bertran de Born.

Or, dans ses premières chansons de guerre, celui-ci exerce pourtant une fonction assez semblable puisque le comte de Toulouse et l'héritier du roi d'Angleterre lui demandent de se faire leur porte-parole pour convoquer d'éventuels alliés aux combats qui se préparent. Le poète-soldat n'omet aucun argument pour convaincre ceux-ci, expose la situation avec lucidité et fait bien ressortir l'intérêt et la gloire qu'ils y trouveront.

Toutefois, outre que le rang du seigneur d'Hautefort ne le place pas dans une position de totale dépendance, son état d'esprit est bien loin de toute servilité : la conscience qu'il a de sa valeur morale et littéraire le pousse à obéir avant tout à une idéologie aristocratique fondée sur la chanson de geste et il s'arroge le droit de critiquer tout seigneur, tout roi même, qui manquerait à ses règles, même quitte à le payer bien cher.

Paraules clau: héraut d'armes, troubadour, aristocratie, guerre.**Abstract**

The depictions of the herald of arms that Chrétien de Troyes or the *Histoire de Guillaume le Maréchal* provide do not seem to suggest any kind of relationship between these non-conformists and the lord troubadour Bertran de Born.

Yet, in his earliest songs of war, he performs a somewhat similar function when the Count of Toulouse and the heir of the King of England ask him to be their spokesman to call upon their potential allies for the combats ahead. The poet-soldier spares no argument to convince them, explains the situation with clarity and brings out the interest and the glory they will find in it.

At any rate, besides the fact that the rank of the lord of Hautefort does not place him in a position of total dependence, his state of mind is far away from any kind of servility: his awareness of his moral and literary value prompts him to embrace an aristocratic ideology based on the *chanson de geste* above all things, and he claims for himself the right to criticize any lord, even any king, who neglects its rules, even if he pays for it dearly.

Key words: Herald of arms, Troubadour, aristocracy, war.

Dans le *Chevalier de la Charrete* de Chrétien de Troyes, au moment de l'épisode du tournoi de Nohauz, le personnage qui fait irruption dans le roman, “a tant ez vos un garnemant,/ un hyraut d'armes, an chemise,/ qui an la taverne avoit mise/ sa cote avoec sa chauceüre,/ et vint nuz piez grant aleüre,/ desafublez contre le vant” (ROQUES 1967),¹ est d'autant plus curieux quand on songe qu'il s'agit ici de la première mention en littérature du héraut d'armes, si l'on admet que le roman a été entrepris en 1177 (MÉNARD 1971).

En effet, on n'aurait guère imaginé que celui qui, dans les siècles ultérieurs, allait souvent faire figure d'arbitre de la noblesse, puisse revêtir, comme première forme, l'allure clownesque d'un pilier de taverne qui vient probablement de perdre au jeu jusqu'à ses vêtements. Néanmoins, on peut déjà relever un élément caractéristique de ses futures fonctions: quand le *garnemant*, dont on ne sait si sa hâte est motivée par le défaut des vêtements abandonnés à la taverne ou par la poursuite d'autres voyous, aperçoit l'écu monocolore de Lancelot, sa curiosité professionnelle l'emporte sur la crainte du danger parce qu'un tel bouclier est exceptionnel et représente en quelque sorte un écu anonyme: “l'escu troba a l'uis devant,/ si l'esgarda; mes ne pot estre/ qu'il coneüst lui ne son mestre,/ ne set qui porter le devoit”.² De fait, une des fonctions du héraut d'armes est précisément de reconnaître le chevalier à ses armes afin de donner son identité aux spectateurs du tournoi.

Il est plus facile de dater chez le troubadour Bertran de Born la première occurrence, dans le même domaine, d'un *rei d'armas*: on peut, de fait, situer en 1184 un sirventés d'une violence toute particulière contre le roi Alphonse d'Aragon que le seigneur-poète d'Hautefort accusait d'une trahison qui aurait entraîné la prise de sa forteresse; on y trouve une strophe qui rapporte une anecdote, pour le moins douteuse, que Bertran tenait sans doute de son ami, le troubadour catalan Guillem de Berguedà:

Peire Joglar saup mal pagar,
 Que'l prestet deniers e cavaus,
 Que la vella que Fons-Ebraus
 Atent lo fes tot pesseiar;
 Qu'anc l'entreseings fags ab benda
 De la jupa del rei d'armar
 Que'l baillet, no li puoc guizar
 C'om ab coutels tot no'l fenda (GOUIRAN 1985).³

¹ ROQUES 1967: vv. 5536-5541: “Voici que survint un vaurien, un héraut d'armes, en chemise, qui avait laissé à la taverne sa tunique et ses chaussures et venait, à toute allure, à pieds nus, sans manteau, exposé au vent”

² ROQUES 1967: vv. 5542-5545: “il trouva le bouclier devant la porte; il le regarda, mais il lui fut impossible de le reconnaître ni de savoir qui était son propriétaire et il ignore qui devait le porter”

³ GOUIRAN 1985: n° 24, vv. 41-48: “[Alphonse] a mal su payer Peire Joglar qui lui avait prêté de l'argent et des chevaux, car la vieille que Fontevraud attend l'a fait mettre en pièces; en effet, le signe que le roi lui avait donné, fait d'une bande de la jupe du roi d'armes, n'a pu lui éviter d'être tout tailladé à coups de couteau”.

Si l'on se souvient que le héraut d'armes portait le tabar, une tunique longue et épaisse, armoriée aux armes de son seigneur devant, derrière et sur les manches, transformant ainsi le héraut en symbole vivant des armes et de l'honneur de son seigneur, on comprend qu'Alphonse ne pouvait donner de sauf-conduit plus sûr que cette bande et quel déshonneur c'était pour lui qu'on en ait fait si peu de cas.

On notera au passage une nette différence entre le héraut d'armes de Chrétien et le roi d'armes aragonais de Bertran, c'est que le second est visiblement intégré à la cour, dans un système hiérarchisé, ce qui n'est évidemment pas le cas de la caricature que constitue le premier. On pourra objecter que ce roi d'armes représente une réalité de la cour d'Aragon, peut-être précoce en ce domaine, mais la façon dont en parle notre Limousin est parfaitement neutre, comme si elle était bien connue de son public.

Donc, à partir de ces deux exemples littéraires, encore que le second le soit beaucoup moins que le premier, car le sirventés n'aurait aucune crédibilité s'il ne respectait pas la vraisemblance, sinon la vérité, on peut conclure que les premières mentions de ces fonctions ne remontent pas au-delà du troisième quart du douzième siècle, sans que cela implique que le rôle joué par ces personnages n'ait pas été rempli avant que la littérature ne vienne le reconnaître; le rôle a fort bien pu précéder la fonction dans les faits.

Mon but ici est d'examiner si, dans une certaine mesure, Bertran de Born n'aurait pas orienté le sirventés occitan, dont on sait bien qu'il existait dès la génération antérieure des troubadours, dans une perspective qui aurait beaucoup à voir avec la fonction existante ou tout juste naissante des hérauts d'armes.

Une activité bien connue des hérauts d'armes consiste à annoncer de toutes parts qu'à une date donnée sera livré un tournoi ou une bataille qui fournira aux jeunes seigneurs une occasion de se couvrir de gloire, pour ne rien dire du profit que cela peut également apporter. Or la première composition guerrière du seigneur d'Hautefort annonce une bataille rangée où les protagonistes principaux devaient être le comte de Toulouse Raimon V et le roi d'Aragon Alphonse II: la rivalité entre les deux grands seigneurs du sud s'est si longtemps prolongée qu'elle ne nous permet guère de préciser la date à laquelle Bertran de Born a composé sa "chansso",⁴ pour laquelle un certain nombre d'allusions historiques cadreraient avec l'année 1181. Cette année-là, en effet, Adémar de Murviel, un partisan de Raimon, tua Ramon-Berenguer, le frère et lieutenant en Provence d'Alphonse dont la réaction fut violente: il prit et rasa le château de Murviel, puis entra dans le comté de Toulouse où il ravagea un certain nombre de forteresses avant d'aller dresser son camp sous les murs mêmes de la ville. Toutefois, peu après, il passa en Aquitaine pour y rencontrer son

⁴ GOUIRAN 1985: LIX: "dès que nous abordons des chants de guerre proprement dits comme les pièces 9 et 12, il faut remarquer que l'auteur n'emploie pas le mot *sirventes*: il parle de *chanson* (40.3) et de *chantar* (28.1), ce qui ne saurait évidemment être déterminant, mais ne manque pas de troubler."

troubadour préfère au futur simple le futur antérieur qui confère aux actions plus de réalité et en vient même à employer le passé, tant lui paraît (ou tant il désire présenter) inéluctable la défaite des Catalans et des Aragonais menés par leur roi qui, d'avance, a perdu Tarascon, c'est-à-dire la Provence, et qui est d'ores et déjà vaincu, malgré le nombre de grands seigneurs, ses alliés, dont le poète établit minutieusement la liste comme le ferait un héraut d'armes.

Pour ceux qui viendront soutenir le comte de Toulouse, pas de noms: n'est-il pas suffisant de proclamer que, à l'appel de Bertran, vont accourir les grands, les barons et les compagnons les plus honorés et les plus célèbres du monde? Et ce n'est pas sans raison que Bertran rappelle, en les mettant sur le même plan, leurs raisons de le faire: certains répondront à la convocation féodale, mais tous obéiront à d'autres motifs encore, l'appât du gain et la soif de gloire. Peut-être même que celui que Marti de Riquer a qualifié de "barón feudal de mediana condición" (RIQUER 1971) et qui, quelques années plus tard, se comptait lui-même au nombre de ces

[...] .xxx. tal gerrier:
 Chascus ha capa traucada.
 Tuich seignor e parsonier,
 Per cor de gerra mesclada,
 C'anc no·n cobrem dinairada
 Anz qand a als colps mestier,
 Ant lor coreilla prestada,⁶

avait à l'esprit les "jovens", ces jeunes nobles sans terres et sans argent qui tiraient leur subsistance de la guerre et des tournois.

Et tout cela baigne dans une atmosphère aristocratique de destruction joyeuse et insouciant qui fait littéralement jubiler le seigneur d'Hautefort dans les envois par lesquels s'achève la composition.

A Tolosa, part Montagut,	III
Fermara·l coms son gomfano	
El prat comtal, costa·l Peiro;	15
E qand aura son trap tendut,	
E nos lotjarem de viro	
Tant que tres nuoitz i jairem nut.	

E seran i ab nos vengut	IV
Las poestatz e li baro	20
E li plus honrat compaigno	
Del mon e li plus mentaugut;	
Que per aver, que per somo,	
Que per pretz s'i serant mogut.	

⁶ GOIRAN 1985: n° 20, vv. 15-21 : "Nous sommes trente guerriers de ce genre: chacun a une cape trouée – tous, seigneurs et coseigneurs – à cause de notre passion pour engager le combat, car cela ne nous a jamais rapporté la valeur d'un denier; mais, chaque fois qu'il a fallu en venir aux coups, ils ont revendiqué leur part".

E desse que serem vengut, 25 V
 Mesclar s'a·l torneis pel cambo
 E·ll Catalan e·ll d' Arago
 Tombaran soven e menut,
 Que no·ls sostenran lor arso,
 Tant grans colps los ferrem nos drut. 30

E non pot esser remasut VI
 Contra·l cel non volon tronco
 E que cendat e cisclato
 E samit non sion romput,
 Cordas e tendas e paisso 35
 E trap e pavaillon tendut,

Lo reis q'a Tarascon perdut VII
 E·l seigner de Mon-Albeo,
 Rotgiers e·l fills Bernart Otho
 E lo coms Peire lor n'aiut 40
 E·l coms de Fois ab Bernardo
 E·N Sans, fraire del rei vengut.

De lai, pensson de garnizo, E
 Que de sai lor er atendut.

Totz temps vuoill que li aut baro 45 E'
 Sion entre lor irascut.⁷

Si la bataille pour laquelle on avait cru avoir besoin des services poétiques de Bertran n'a pas eu lieu, celui-ci devait largement se rattraper quelques années plus tard et la guerre qui avait avorté finit par éclater et fournir alors au poète les moyens d'exercer ses talents. Mais, pour aborder quelques-uns des sirventés par lesquels il s'illustra, on ne saurait se passer de quelques informations historiques.

⁷ GOUIRAN 1985: n° 9, vv. 13-46: "À Toulouse, au-delà de Montaigu, le comte plantera son gonfanon dans le Pré-Comtal, à côté du Peyrou; et quand il aura dressé sa tente, nous nous installerons tout autour, si nombreux que nous devrons y coucher trois nuits sur la terre nue.

Et là seront venus avec nous les grands et les barons et les compagnons les plus honorés et les plus célèbres du monde; ils y seront venus, qui pour le gain, qui pour la convocation, qui pour la gloire.

Et dès que nous serons arrivés, le combat s'engagera sur le terrain, et les Catalans et les Aragonais tomberont souvent et en grand nombre, car leurs arçons ne les soutiendront pas, si grands seront les coups dont nous les frapperons avec rudesse.

Et rien ne peut empêcher que des éclats de lance ne volent vers le ciel et que ne soient déchirés les vêtements de cendal, de siglaton et de samit, et détruits cordes, tentes, piquets et pavillons dressés,

ni que le roi qui a perdu Tarascon et le seigneur de Montauberon, Roger et le fils de Bernard Atho et le comte Pierre ne leur viennent en aide, ainsi que le comte de Foix avec Bernard et Sancho, le frère du roi vaincu.

Là-bas, qu'ils songent à s'équiper, car ici, on leur prêtera attention.

Je veux que les hauts barons soient toujours irrités les uns contre les autres."

Au début des années 80, de fortes rivalités opposent les héritiers d'Henri II d'Angleterre; son fils aîné, Henri le Jeune, déjà couronné roi à deux reprises, se trouve paradoxalement en situation d'infériorité par rapport à ses cadets: Richard a été pourvu des terres aquitaines de sa mère Aliénor et Geoffroy est devenu, encore enfant, comte de Bretagne par son mariage. Même s'il serait abusif de dire que leur père leur laisse la bride sur le cou dans leurs domaines, le sort du Jeune roi est pire encore: il ne possède rien en propre puisque toutes les terres qui devaient un jour être siennes relevaient pour l'instant de son père, fort peu enclin à renoncer à la moindre parcelle de son pouvoir; aussi le prince recevait-il, ou aurait-il dû recevoir, une rente qu'il trouvait bien insuffisante pour ses besoins fort dispendieux et une largesse qui lui valait les louanges intéressées de nombre de troubadours.

Encouragé par les barons aquitains, qui n'appréciaient guère la rudesse du gouvernement de Richard, le Jeune roi, las de toujours récriminer en vain, était désormais passé au stade des complots. Toutefois, sans doute manquait-il de la force de caractère qu'il lui aurait fallu pour pousser son avantage et, lorsque son père, occupé avec Richard et Geoffroy à assiéger Talairan au Puy-Saint-Front à Périgueux, y convoque son aîné, celui-ci résista et s'attarda longuement à Limoges auprès d'un autre des conjurés; il n'osa pourtant pas s'opposer davantage aux pressions de son père et accepta, au grand dam des barons aquitains, de se laisser réconcilier avec Richard, avant de se reprendre et de s'enfuir en France. C'est sans doute dans cette période qu'a été composé le sirventés.

On se doute de la déception et de la rage des barons aquitains ainsi abandonnés au beau milieu du gué: ce n'était pas tant qu'ils fussent réduits à leur propre force, puisque Henri le Jeune ne pouvait rien leur apporter, à part son équipe de tournoi tout au plus, mais surtout la défection du Jeune Roi privait leur mouvement de toute justification féodale et donc de l'appui d'alliés qui ne fussent pas issus des domaines des Plantagenêts.

Je ne sais si, pour le sirventés *Pois Ventadorns e Comborns ab Segur*, le seigneur d'Hautefort a été chargé d'exprimer leur fureur: sa formulation laisserait plutôt penser qu'il s'en est chargé sans avoir besoin d'y être poussé. En outre, à la différence du comte de Toulouse, les barons aquitains étaient ses pairs, ou presque, dans l'infortune commune.

Pois Ventadorns e Comborns ab Segur	I
E Torena e Monfortz ab Gordo	
Ant faich acort ab Peiregos e jur,	
E li borzes si claven de viro,	
M'es bel q'ieu chant e que m'en entremeta	5
D'un sirventes per lor assegurar;	
Q'ieu non vuoill ges sia mia Toleta,	
Per q'ieu segur non i pogues estar.	

Ha! Puoig-Guillem e Clarenz e Graignol	II
E Saint-Estier, mout avetz grand honor,	10
Et eu meteus, qui conoisser la m vol,	
Et a sobrier Engolesmes, maior	
D'En Charretier que guerpis la charreta;	
Non a deniers ni no n pren ses paor;	
Per qu'ab honor pretz mais pauca terreta	15
Q'un gran empier tener ab desonor. ⁸	

Si dans le premier texte, nous ne trouvions que les noms des adversaires pour mieux laisser la porte ouverte à tous ceux qui voudraient venir prendre leur part de gloire, cette fois, au contraire, nous avons l'énumération du plus grand nombre d'alliés possible, comme si tous ces noms de seigneuries sonnaient comme un véritable tocsin. Dans les deux premières strophes, nous avons affaire à une poésie d'une efficacité que l'utilisation des parallélismes rend encore plus redoutable: dans les deux cas, Bertran commence par énumérer la liste de tout ce que l'Aquitaine a produit de beaux noms, les fiefs de tous ses alliés qui viennent de se couvrir de gloire, pour achever en martelant des formes gnomiques, des sortes de proverbes; entre ces deux pôles, mais en les inversant d'une "cobla" à l'autre, il intègre à cette liste sa propre personne et prend soin d'en exclure ceux qu'il estime indignes de partager cette gloire guerrière.

D'abord, la surprenante liste des conjurés dont on pourrait dire qu'elle revient à livrer au roi d'Angleterre le nom de ses ennemis ou, et c'est le plus probable, à brûler les vaisseaux de ces seigneurs, à les contraindre à poursuivre, de gré ou de force, sur le chemin de la gloire en leur mettant dans le dos l'épée du sirventés: au premier rang, les vicomtes du Limousin, des Périgourdins et, bien mis en valeur par sa place, Talairan de Périgueux sur qui portait l'essentiel de l'effort; puis, en réponse au tocsin guerrier des noms aristocratiques, il suffit à Bertran d'un seul vers pour créer l'atmosphère de guerre: "E li borzes si claven de viro"; ces bourgeois, poltrons ridicules aux yeux des "milites", qui s'empressent de s'enfermer quand les temps deviennent épiques, ne vont pas sans rappeler également que la guerre est le temps, comme le dit ailleurs notre poète, où "... sera rics qì toldra volontiers"⁹, comme si, dans le cœur du seigneur, du *joven* en particulier, il n'y avait jamais beaucoup de distance entre le pillard et le héros épique.

Ensuite, la proposition principale, qui occupe la seconde moitié de la strophe, est entièrement consacrée au troubadour lui-même: il s'y présente, non pas comme celui qui écrit pour répondre

⁸ GOUIRAN 1985: n° 20, vv. 1-16: "Puisque Ventadour, et Comborn, et Ségur, et Turenne, et Monfort, et Gourdon, se sont entendus et liés par serment avec Périgueux, et que les bourgeois s'enferment à la ronde, il me plaît de chanter et d'entreprendre un sirventés pour leur donner de l'assurance; car je ne voudrais certes pas posséder Tolède, si je ne pouvais y demeurer en sûreté.

Ah! Puy-Guilhem, et Clérans, et Grignols, et Saint-Astier, vous avez une bien grande gloire, et moi-même également, si l'on veut me la reconnaître, et, au-dessus de tous, Angoulême; plus grande que le seigneur Charretier qui abandonne la charrette; il n'a pas d'argent et n'en prend pas sans crainte; aussi fais-je plus de cas du pouvoir exercé avec honneur sur une petite terre que de celui qu'on exerce honteusement sur un grand empire."

⁹ GOUIRAN 1985; n° 32, v. 24: "Celui-ci sera riche qui pillera de bon cœur".

à la demande d'un grand féodal ou d'un roi, mais comme celui qui ne fait que suivre son libre-arbitre ("m'es bel"), qui n'est soumis qu'à une morale aristocratique. Il ne se tient pas à la disposition d'autrui, ce sont les autres qui ont besoin du poète qui vient leur donner de l'assurance au moyen d'un "sirventes" (ce mot technique qui n'apparaissait pas dans *Lo coms m'a mandat*), comme si le terme impliquait une satire qui n'aurait pas eu de sens dans la guerre entre Toulouse et l'Aragon.

Il n'est pas jusqu'à l'apophtegme final qui ne fasse de Bertran le sujet, en le plaçant au centre de la morale: au lieu de s'en tenir aux formules générales ou aux actes des héros épiques, le troubadour fait de sa propre opinion la règle à laquelle il attend que se conforment les autres en multipliant les "ieu" et autres marques de la première personne. Comment imaginer qu'un troubadour qui ne serait pas en même temps un seigneur de quelque importance et d'une valeur reconnue puisse se permettre pareille formulation?

On croit tout d'abord que la deuxième strophe reprend le même procédé d'accumulation que la première, mais en fait, les variations n'y manquent pas. Certes on retrouve l'énumération des seigneurs, avec cette fois plus de Périgourdins que de Limousins, mais ce qui n'apparaissait que comme présentation d'alliés se propose maintenant comme un tableau d'honneur dont la première place est reconnue aux seigneurs d'Angoulême que Richard avait tenté de priver de l'héritage de leur frère; mais une fois encore la place des mots est significative: de fait, le seigneur troubadour, dont nous venons de voir quelle haute estime il avait de lui-même en tant que poète, trouve le moyen de se glisser dans le tableau d'honneur entre les quatre seigneurs périgourdins et les Angoumoisins; en outre, la périphrase qui est censée nuancer d'un peu de modestie pareille fierté, "Ah! Puy-Guilhem, et Clérans, et Grignols, et Saint-Astier, vous avez une bien grande gloire, et moi-même également, si l'on veut bien me la reconnaître", ne fait en réalité que souligner davantage son mérite. Dans la première strophe, c'était en tant que compositeur que Bertran se mettait en avant; dans la seconde, c'est en tant que seigneur qui agit selon ce que la mesure exige de lui, c'est-à-dire en prouvant ses qualités de "bellator". Toutefois, Bertran a la sagesse de ne pas se placer au premier rang et se fond quelque peu dans l'énumération où un véritable coup de trompette attire l'attention sur les seigneurs d'Angoulême, dont le nom est souligné par le rejet "maior" qui se combine avec le vers suivant pour former ce que j'aimerais appeler l'alexandrin de la honte.

En effet, Bertran de Born, bon lecteur de Chrétien de Troyes (LEFÈVRE 1970)¹⁰ et plus précisément ici du *Chevalier de la Charrete*, dont on a pu placer la publication vers 1181, dote, pour la circonstance, le décevant prince royal d'Angleterre du "senhal" assassin d'"En Charretier", "Sire Charretier" ou pis encore "Monsieur le Charretier", que prétend expliquer la relative "que guerpis la charreta" avant ce commentaire:

¹⁰ LEFÈVRE 1970: 605, voit ainsi dans le v. 57: "Per la costuma tener de S'abrils e foillas e flors", une réminiscence d'*Érec et Énide*.

Non a deniers ni no·n pren ses paor.
 Per qu'ab honor pretz mais pauca terreta
 Q'un gran empier tener ab desonor!

À en croire la glose de l'auteur de la "razon" de ce sirventés, "Il [Richard] lui avait enlevé les revenus des charrettes (le Jeune Roi prélevait sur ces charrettes une taxe, ainsi que son père le lui avait accordé)".¹¹ Un commentaire n'était pas de trop – même s'il faudrait un hasard quasi miraculeux pour que la taxe mentionnée par la "razon" correspondît à une réalité historique! – et tout le public n'était pas, comme le seigneur d'Hautefort, bon connaisseur de la littérature française contemporaine. Mieux vaut nous en tenir à la glose que nous fournit Bertran lui-même dans *D'un sirventes no·m cal far loignor ganda*, un sirventés de la même époque et sur le même sujet: "Que malvatz fai, car aissi viu a renda/ de liurazon a comte et a garanda", c'est-à-dire qu'un roi digne de ce nom ne dépend que de lui-même.¹²

Pour autant, la pensée du troubadour n'est pas évidente: les lecteurs de Chrétien de Troyes savent qu'en montant sur la charrette, Lancelot est bien loin de se déshonorer, même si cette situation était censée représenter la pire des hontes aux yeux des gens qui vivaient au temps d'Arthur. Chrétien prend grand soin de le préciser: "Les charrettes en ce temps-là tenaient lieu de nos piloris" (FRAPPIER 1969). Il faut donc comprendre que le Jeune roi a eu le courage, comme Lancelot, d'affronter une situation qui paraissait ignominieuse aux témoins extérieurs, mais qui, pour ceux qui savaient, un nouveau genre d'"entendenz" en quelque sorte, prouvait son courage et son mérite. On pourrait comprendre que, pour qui ne partageait pas la vision héroïco-épique du monde de Bertran de Born, l'attitude du jeune roi envers son père n'était rien moins qu'un modèle de loyauté. Qu'on se souvienne qu'à la mort du prince, si l'auteur de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal* n'hésite pas à écrire qu'Henri le Jeune "le fist puis si bien en sa vie/ qu'il raviva chevalerie/ qui a cel tens ert pres de morte", vv.2639-41 (MEYER, 1891), le chroniqueur William de Newburgh est sévère au point de le comparer à Absalon, de dire qu'il est mort avant le temps à considérer son âge, mais très tard eu égard à ses actions et d'expliquer les manifestations de douleur qui suivirent sa mort par le terrible adage biblique: "Stultorum infinitus est numerus", "la foule des imbéciles est innombrable". Il est intéressant d'ailleurs de rappeler que Dante évoquera à son tour Absalon à propos du Beltramo dal Bornio de la *Divine comédie*.

¹¹ GOUIRAN 1985 : 183: "el avia toltas las rendas de las caretas (de las quals caretas lo reis joves prendia certa causa, si com lo paire l'o avia donat)". L'auteur reprend même quelques lignes plus bas: "En Richartz l'avia toltas las rendas de las caretas"

¹² C'est ainsi qu'après cette guerre Bertran accusera Alphonse d'Aragon, qui avait apporté son appui à Henri II, d'être venu "esser soudadiers logaditz" (GOUIRAN 1985 : n° 23, v. 9), "se louer comme mercenaire", ce qu'il précisera dans le sirventés 24, vv. 61-4 par "E reis que loger atenda/ De seignor, bel deu affanar;/ Et el venc sai per gazaigar/ Mais qe per outra fazenda", "Et lorsqu'un roi attend sa solde d'un seigneur, il faut bien qu'il se donne du mal pour la mériter. Or il était venu ici pour gagner de l'argent plus que pour autre chose".

Bertran confirma son accusation de manque de fermeté dans un sirventés composé à la même époque sur la structure d'une chanson d'amour à la mode de Giraut de Bornelh: pour emprunter d'autres voies, la condamnation n'était pas moins sévère. Cette fois, il mettait en avant, non pas la louange de vassaux plus courageux que leur seigneur, mais un exposé clair et sans complaisance de la situation, et Henri le Jeune était comparé à des héros épiques à son grand désavantage et les noms de lieux égrenés en litanies représentaient non les alliés qu'il avait abandonnés mais les villes et les états sur lesquels le manque de volonté du prince royal l'empêcherait de régner.

D'un sirventes no·m cal far loignor ganda, tal talan ai que·l diga e qe l'espanda, car n'ai razon tant novella e tant granda del Joven Rei q'a fenit sa demanda son frair Richart, pois sos paire·l comanda, tant es forsatz! Pois N'Aenrics terra non ten ni manda, sia reis dels malvatz!	5	I
Que malvatz fai, car aissi viu a renda de liurazon a comte et a garanda. Reis coronatz que d'autrui pren liuranda mal sembla Arnaut lo marques de Belanda, ni·l pro Guillem que conquis Tor Mirmanda, tant fon presatz! Pos en Peitau lor ment e lor truanda, no·i er mais tant amatz.	10 15	II
Ja per dormir non er de Coberlanda reis dels Engles ni conqerra Yrlanda ni tenra Angieus ni Monsaurel ni Canda ni de Peiteus non aura la miranda; ni sera ducs de la terra normanda ni coms palatz ni de Bordels ni dels Gascos part Landa seigner ni de Basatz.	20	III
Conseill vuoill dar el son de N'Alamanda lai a·N Richart, si tot no lo·m demanda: ja per son frair mais sos homes non blanda. Nonca·is fai el, anz asetga e·ls aranda, tol lor chastels e derroca et abranda devas totz latz. E·l reis tornei lai ab cels de Garlanda e l'autre, sos coignatz!	25 30	IV
Lo coms Jaufres, cui es Bresilianda, volgra fos primiers natz,		E
car es cortes, e fos en sa comanda regesmes e duchatz. ¹³	35	E'

¹³ GOUIRAN 1985:., n° 11: "Je ne me soucie pas de tarder davantage à faire un sirventés, tant j'ai envie de le dire et de le divulguer, car j'en ai un motif inouï et extraordinaire: le Jeune Roi a renoncé à ses revendications contre son frère Richard, parce que son père le lui ordonne, en voilà une contrainte! Puisque sire Henri ne tient ni ne gouverne de terre, qu'il soit le roi des médiocres!"

Dans la réalité, comme Henri II sentait bien le danger qu'il y avait à laisser son aîné comploter à la cour de France, il multiplia les promesses et le fils prodigue revint; mais rien n'avait changé sinon qu'il trouvait désormais une oreille plus favorable du côté de son frère de Bretagne. Henri II voulut obtenir de Richard et de Geoffroy qu'ils prêtent hommage à leur aîné; Geoffroy s'exécuta, mais Richard refusa tout net: il était le maître des terres de sa mère comme son frère le serait un jour de celles de son père; le roi imposa de nouveau sa volonté, mais quand Richard se soumit, ce fut le tour d'Henri le Jeune de refuser. Il aurait alors révélé à son père les traités passés avec les Aquitains. La suite n'est pas claire: selon des chroniqueurs, le roi aurait voulu parvenir à un traité de paix générale, ce qui supposait la signature des barons aquitains; Geoffroy, bon apôtre, se serait alors offert pour aller les persuader de venir; une fois chez eux, il aurait mis le feu aux poudres, bientôt rejoint par son frère aîné. Tant de naïveté cadre mal avec ce que l'on sait d'Henri II, mais, ce qui est sûr, c'est que, lorsque lui-même se présenta devant Limoges, il fut accueilli par une volée de flèches.

Et Bertrand de reprendre du service: vigoureusement il compose une pièce pour laquelle il n'emploie pas le mot *sirventés* mais le verbe «chantar», plus général, ce qui ne l'empêche pas d'apporter le plus grand soin à la forme de sa composition qui consistera en «coblas quaternas», c'est-à-dire trois ensembles de quatre strophes. Un schéma strophique rarissime! Et de nouveau, il compose, dit-il, sur commande, mais le premier vers lui suffit pour transmettre l'essentiel du message puisque celui qu'il appelle «lo reis» est en fait le jeune roi; ce n'est que par la suite qu'il précisera le terme par «joven rei», car à ses yeux, Henri II n'est plus désormais que «lo reis annat», le vieux roi, mis sans pitié à la retraite que lui imposerait son âge, et aux fils duquel le troubadour fait mine de reprocher d'avoir troublé son repos.

Bertran n'avait pas hésité à dire qu'Alphonse d'Aragon avait perdu Tarascon dès avant le combat; ici également, il devance le temps, trop lent à son gré: pour cet impatient, le Jeune roi occupe déjà le trône, tandis que son père mérite le repos que lui offrira une Angleterre bien moins agitée que l'Aquitaine!

Il agit comme un médiocre en ne vivant comme il fait que de ce qu'on lui livre, compté et mesuré. Un roi couronné qui reçoit sa subsistance d'autrui ne ressemble guère à Hernaut, le marquis de Beaulande, ni au preux Guilhem qui conquiert la Tour Mirande, quelle en fut la gloire! Puisqu'en Poitou il ment et trompe le monde, on ne l'y aimera plus autant.

Ce n'est pas en dormant qu'il deviendra le roi des Anglais du Cumberland, qu'il conquerra l'Irlande, qu'il possédera Angers, Montsoreau et Candès, qu'il aura la tour de guet de Poitiers; et il ne sera pas duc du pays normand ni comte palatin de Bordeaux ni des Gascons au-delà des Landes ni seigneur de Bazas.

Je veux donner conseil, sur l'air de "N'Alamanda" à Richard, là-bas, même s'il ne me le demande pas: qu'il ne ménage plus ses vassaux à cause de son frère. Il n'en fait absolument rien: il assiège, rogne leurs biens, leur prend leurs châteaux, abat et incendie de tous côtés. Et que le roi aille jouter là-bas avec ceux de Garlande et l'autre, son beau-frère!

Je voudrais que fût l'aîné le comte Geoffroy à qui appartient Brocéliande, car il est courtois, et que fût en son pouvoir le royaume comme le duché."

Mais, pour nous en tenir au rôle de héraut d'armes que Bertran de Born semble bien assumer dans cette affaire et qui me paraît encore plus caractéristique peut-être que dans l'affaire toulousaine, on relèvera qu'une fois encore le rôle du héraut consiste en premier lieu à recruter des combattants. Pour cela, notre troubadour commence pas établir un état des lieux. Bertran a bien compris que la guerre qu'il prône ne sera pas une guerre de second ordre: il chante «a l'auzen del mon menassat» et l'enjeu des combats est clairement la succession d'Henri II qui, bien évidemment, ne concerne pas que ses vassaux et ses enfants, mais bien d'autres. Ne prévoit-il pas d'ailleurs que le champ de bataille se déplacera et que le combat verra s'affronter Normands, Français et Flamands?

D'ailleurs, si Bertran a clairement choisi son parti, il est intéressant de voir qu'il est fort peu question de blâme dans ce texte. Si les envois célèbrent la gloire de Geoffroy de Bretagne et celle du Jeune roi, Richard Cœur de lion, leur ennemi, reçoit plusieurs compliments: non seulement ce serait lui qui aurait donné des leçons de tactique à son aîné, mais le troubadour va jusqu'à le comparer à un sanglier, tout en corrigeant l'image en précisant que sa furie ne parviendra pas à l'égarer.

Le seul haut personnage à qui Bertran juge utile de faire la leçon est le roi de France: alors même que le seigneur d'Hautefort, grand amateur de chansons de geste, rappelle la traditionnelle supériorité militaire des Français dans la chanson de geste, il reproche à Philippe de France de ne pas avoir un souci suffisant de sa gloire et d'«étamer sa conduite alors qu'elle aurait plus de prix s'il la dorait».

Ieu chan, que·l reys m'en a preguat, A l'auzen del mon menassat De l'afar d'aquesta guerra, D'aquest juec que vey entaulat; E sabrem, quant l'auran joguat, Dels quals dels filhs er la terra.	I 5
---	------------------------

Tost l'agra·l Reys Joves matat, Si·l coms no·l n'agues essenhat, Mas aissi·ls clau e·ls enserra Qu'Enguolmes a per fort cobrat E tot Centonge deliurat Tro lai part Finibus-Terra.	II 10
---	----------------------

Si·l coms pot far sa voluntat, Que no·l vendon cyst afiat, Ni del tot si dezenferra. Qu'anc cynglar no vim pus irat Quan l'an brocat ni l'an cassat Qu'elh er; mai sos cors non l'erra.	III 15
--	-------------------

De mossenhor lo rey annat, Conosc que an siey filh peccat, Que del sojorn d'Anglaterra L'an ahoras dos ans lunhat. De totz lo·n tenh per enguanat Mai quan de Johan=ses=Terra.	IV 20
Li Guizan si son acordat Entre·lhs e ves lui revelat. Quon aissilh de Lombardia Mai volon esser be menat Per rey que per comte forssat; D'aitan lur trac guarentia.	25 V 30
Aquest juec tenc per guazanhat Deves nos e per envidat, Que dels pezos de Valia Avem l'escachier desliurat, Que tug n'aron esfredat Ses comjat q'us non prendia.	VI 35
En Lemozi fon comensat, Mas de lai lur er afinat. Qu'entre Fransa e Normandia, Ves Giortz e ves Nuoumercat, Vuelh qu'en aujon cridar "Arrat!" E "Monjoy!" e "Deus aïa!"	VII 40
Lo sen venserem ab foudat, Nos, Lemosin, et envezat, Que volem qu'om do e ria; Que·l Norman en son enuiat E dizon, si·s n'eron tornat, Q'uns mais d'elhs sai non venria.	VIII 45
Lo rey tenc per mal cosselhat De Fransa, e per piegz guizat; Quar vey que sos fagz estanha Que li valrion mais daurat; E si no val a son conhat; Sens e pretz tem que·l sofranha.	IX 50
Frances, si quon es abdurat Sobre totz e li plus prezat, Paresca q'us non remanha Companh que·l reys aia mandat; Que ja mais no seretz honrat Si non etz en la mesclanha.	55 X 60

Lo dux de Berguonh'a mandat Qu'el nos ajudar'a l'estat Ab lo secors de Campanha, On venran tal cinc cen armat Que, quant tug serem aiustat, Non er Peitieux no s'en planha.	XI 65
Reys qui per son dreg si combat A mielhs dreg en sa eretat. E quar conquerec Espanha Karles, n'a hom tos tempz parlat. Qu'ab treball et ab larguetat Conquier reys pretz e·l guazanha.	XII 70
Senh'En Rassa, aquest comtat Vos cresca·l reys ab Bretanha!	E
Lo Reys Joves s'a pretz donat De Burcx troqu'en Alamanha. ¹⁴	75 E'

En fait, c'est peut-être sur ce point que Bertran de Born se distingue le mieux des premiers hérauts d'armes: ce qui le guide, ce n'est pas le souci d'une récompense comme dans le cas du

¹⁴ GOUIRAN 1985., n° 12: "Je chante, car le roi m'en a prié, devant le monde que menace cet état de guerre, sur la partie que je vois disposée sur le tablier; et nous saurons, quand ils l'auront jouée, desquels des fils sera la terre. Le Jeune Roi l'aurait rapidement fait mat, si le comte Richard n'avait pas été son maître, mais il l'enferme et le cerne si bien qu'il a pris de force l'Angoumois et délivré toute la Saintonge jusqu'au Finistère et au-delà. Si le comte peut agir à sa guise, si les alliés que voici ne le vendent pas, il n'est pas pour autant complètement hors des fers. Nous n'avons jamais vu sanglier plus furieux, quand on l'a blessé ou chassé, qu'il ne le sera; mais jamais sa course ne l'égare.

Je reconnais que les fils de monseigneur le vieux roi ont péché, car cela fait maintenant deux ans qu'ils l'ont tenu éloigné de sa retraite d'Angleterre. À mon avis, tous le trompent dans cette affaire, à l'exception de Jean sans Terre. Les Aquitains se sont entendus et se sont soulevés contre lui à la façon des Lombards. Ils préférèrent être bien traités par un roi plutôt que malmenés par un comte; je peux me porter garant pour eux que tel sera le cas.

Selon moi, cette partie est gagnée de notre côté et reconduite, car nous avons débarrassé l'échiquier des pions de la Vallée; de fait, tous sont partis terrifiés sans qu'un seul ait pris congé.

Tout a commencé en Limousin, mais cela se terminera ailleurs. Car entre la France et la Normandie, près de Gisors et de Neufmarché, je veux qu'on entende crier: "Arras!", "Montjoie!" et "Dieu aide!"

Le bon sens, c'est avec la folie que nous, les Limousins, nous le vaincrons, et cela, pleins d'entrain, car nous voulons qu'on soit libéral et gai; et cela pèse aux Normands: ils disent que s'ils n'y étaient pas ramenés, aucun d'eux ne viendrait jamais ici.

À mon avis, le roi de France est mal conseillé et encore plus mal dirigé: je le vois étamer sa conduite alors qu'elle aurait plus de prix s'il la dorait; et s'il n'aide pas son beau-frère, je crains que le bon sens et le mérite ne lui fassent défaut.

Français, comme vous êtes plus braves que tous et les plus valeureux, il faut montrer que ne reste en arrière aucun compagnon que le roi ait appelé; car vous ne serez jamais honorés si vous ne participez pas à la mêlée.

Le duc de Bourgogne a fait savoir qu'il nous aidera cet été avec le secours de la Champagne; ainsi viendront cinq cents hommes d'armes tels que, lorsque nous serons tous réunis, Poitiers ne pourra pas ne pas s'en plaindre.

Roi qui lutte pour défendre son droit en a meilleur droit sur son patrimoine. Et, parce que l'Espagne a été conquise par Charles, on a toujours parlé de lui. Car ce sont les peines et les largesses qui permettent à un roi de conquérir et de gagner la gloire.

Seigneur Rassa, puisse le roi vous offrir ce comté en plus de la Bretagne!

Le Jeune Roi s'est acquis de la gloire de Burgos jusqu'en Allemagne."

“hiraucel” de l’*Histoire de Guillaume le Maréchal*¹⁵. Ce n’est pas que Bertran soit tout à fait désintéressé; nous l’avons vu parler de sa pauvreté et il dira plus tard: “Mas non ai ges Lezinan ni Rancom/ Q’ieu puosca loing osteiar ses aver “,¹⁶ ce qui ressemble fort à une sollicitation, mais peut aussi se référer à ce devoir de générosité que les grands ne pratiquent qu’à regret et le plus souvent lorsque les nécessités de la guerre les y forcent. Je crois que ce qui importe au seigneur d’Hautefort est moins son intérêt personnel que son désir d’imposer une idéologie personnelle, pour l’essentiel fondée sur la chanson de geste, comme on le voit à la strophe XII de sa longue chanson guerrière et qui peut même le conduire à adresser de terribles mercuriales aux grands au risque de le payer fort cher. Mais, à la fin de sa carrière, lorsque revint le roi Richard auquel notre troubadour s’était montré d’une parfaite loyauté pendant que celui-ci, prisonnier en Allemagne, était trahi par tant de ses vassaux, Bertran conclut un sirventés de bienvenue par cette strophe:¹⁷

Bo·m sap l’usatges q’a·l leos
 Q’a ren vencuda non es maus,
 Mas contr’orgoill es orgoillos.
 E·l reis non a baros aitaus,
 Anz, qan vezon que sos affars es mendre,
 Poigna chascus cossi·l puosca mesprendre.
 E no·us cujetz qu’eu fassa motz a vendre,
 Mas per ric bar deu hom tot jorn contendre¹⁸

On se prendrait à sourire en constatant que ce n’était pas sans quelque vergogne que le belliqueux rebelle d’autrefois soutenait désormais le plus puissant et se sentait obligé de repousser par avance une éventuelle accusation de composer «motz a vendre».

Si Bertran de Born a pu, dans ses chansons guerrières du début de sa carrière, faire l’office de héraut d’armes, par des appels au combat extrêmement détaillés pour montrer aux hésitants à quel point il était de leur intérêt de participer à la prochaine bataille, ses compositions ont toujours un arrière-plan épique qui lui paraissait la justification même de la noblesse féodale. En outre, il faut rappeler que, à côté de l’indispensable habileté politique et du souci constant du devoir aristocratique, il ne perdait jamais de vue la préoccupation de la forme poétique et, par là même, il a largement contribué à donner au sirventés ses lettres de noblesse.

On pourrait donc conclure que la différence est considérable entre le seigneur d’Hautefort et les hérauts d’armes, ce qu’illustrent bien les exemples puisés chez Chrétien de Troyes et dans

¹⁵ MEYER 1891 : vv. 3485-90: “Lors commensa un[s] chantereals/ Qui ert hiraucz d’armes nov[e]jals./ Echanta novele chanson:/ Ne sai qui louot ne que non,/ Mais el refreit out: «Mareschal,/ Kar me donez un boen cheval!”

¹⁶ GOUIRAN 1985 : n° 28, vv. 13-14: “mais je ne possède ni Lusignan ni Rancon pour pouvoir aller faire la guerre au loin sans argent”

¹⁷ GOUIRAN 1985 : n° 36, str. V.

¹⁸ “J’aime la coutume du lion: à l’égard du vaincu il n’est pas cruel, mais avec l’orgueilleux il rivalise d’orgueil. Et le roi n’a pas de barons de cette sorte; au contraire, quand ils le voient en difficulté, chacun d’eux s’évertue à lui nuire. Et n’allez pas croire que je compose pour de l’argent, mais on doit toujours lutter pour un puissant baron.”

l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*, mais cette distance se maintient-elle vraiment par la suite? La question se pose lorsqu'on lit ce qu'écrivait Michel Stanesco à propos du héraut d'armes:

Il participe de très près à la vie chevaleresque, et cela dès le XII^e siècle; il devint un familier des princes, constitua la principale source d'information des chroniqueurs, fut lui-même écrivain. Plus qu'un gardien de la tradition chevaleresque, ne fut-il pas l'expression vivante d'une certaine vision du monde? (STANESCO 1988: 184)

Ne croirait-on pas qu'il songeait à Bertran de Born?

BIBLIOGRAPHIE

GOUIRAN, Gérard, 1985. *L'Amour et la guerre. L'Œuvre de Bertran de Born* (édition critique, traduction et notes), Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence.

LEFÈVRE, Yves, 1970. «Bertran de Born et la littérature française», *Mélanges Frappier*, t. II : 605.

MÉNARD, Philippe, 1971. «Note sur la date du *Chevalier de la Charete*», *Romania*, t. 92 : 118-126.

MEYER Paul, 1891. *L'histoire de Guillaume le Maréchal, comte de Striguil et de Pembroke, régent d'Angleterre de 1216 à 1219, poème français*, Paris, Lib. Renouard.

RIQUER, Martin de, 1971. *Guillem de Berguedà*, Edición crítica, notas y glosario, Poblet.

ROQUES, Mario, 1967. *Les Romans de Chrétien de Troyes. III Le Chevalier de la Charrete*, Paris, Champion.

STANESCO, Michel, 1988. *Jeux d'errance du chevalier médiéval. Aspects ludiques de la fonction guerrière dans la littérature du Moyen Âge flamboyant*, Leyden, E. J. Brill.